



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration  
Session annuelle  
Rome, 23-26 juin 2026

Distribution: générale

Point 8 de l'ordre du jour

Date: 27 mai 2026

WFP/EB.A/2026/8-A/5

Original: anglais

Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays  
Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Projet de Plan stratégique de pays – République de Türkiye (2026–2028)

Durée	1 <sup>er</sup> juillet 2026-30 juin 2028
Coût total pour le PAM	40 334 796 dollars É.-U.
Score au titre du cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats*	3,1

\* Le cadre relatif à l'obligation de rendre compte des résultats est un système de mesure des résultats qui comprend un suivi des programmes ainsi qu'un suivi financier et offre une méthode fondée sur les résultats pour l'élaboration de programmes axés sur l'être humain.

### Résumé

La République de Türkiye, pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, doté de solides institutions, d'un secteur privé dynamique et d'un système alimentaire diversifié, a réalisé des progrès notables sur les plans économique et social, et occupe désormais le 17<sup>e</sup> rang dans le classement mondial des économies. Comptant parmi les principaux pays exportateurs de produits agricoles, elle joue un rôle essentiel pour la sécurité alimentaire régionale et mondiale; elle approvisionne les opérations du PAM dans le monde entier et est activement engagée dans la diplomatie humanitaire pour appuyer des activités de secours menées à l'échelle mondiale dans plusieurs pays où le PAM est présent, y compris dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire.

En dépit de ces accomplissements, la République de Türkiye se heurte à des difficultés persistantes, notamment en raison de la présence de réfugiés (aujourd'hui au nombre de 2,3 millions), ce qui, depuis 12 ans, met à rude épreuve les ressources publiques et la cohésion sociale. Le gouvernement a certes recensé plus de 600 000 retours volontaires entre décembre 2024 et décembre 2025, mais la plupart des réfugiés ont pour l'heure adopté une attitude attendiste, qui s'explique par les incertitudes liées à la sécurité, au manque de moyens financiers et aux conséquences humanitaires. Bien que le Gouvernement ait mis en œuvre des

### Coordonnateurs responsables:

M. M. Hollingworth  
Sous-Directeur exécutif  
Département des opérations liées aux programmes  
courriel: [matthew.hollingworth@wfp.org](mailto:matthew.hollingworth@wfp.org)

M. S. Cahill  
Directeur de pays  
courriel: [stephen.cahill@wfp.org](mailto:stephen.cahill@wfp.org)

politiques inclusives en faveur des réfugiés, il est essentiel que la communauté internationale continue d'apporter son appui. L'inflation, les fluctuations des prix des produits alimentaires et les disparités de revenus rendent complexe l'accès à des aliments nutritifs, en particulier pour les personnes dont les revenus sont faibles et pour les réfugiés. L'exposition du pays à des aléas, en particulier les séismes, et l'instabilité régionale présentent d'autres problèmes encore, qui font ressortir combien il est nécessaire de renforcer son état de préparation aux catastrophes et ses capacités d'intervention d'urgence.

Au moyen du présent plan stratégique de pays, le PAM vise à renforcer les partenariats stratégiques avec le Gouvernement et le secteur privé pour améliorer l'efficacité des interventions humanitaires menées tant en République de Türkiye qu'à l'échelle mondiale, en obtenant un impact plus fort avec des ressources moins importantes.

Prenant acte des solides capacités du Gouvernement, le PAM s'emploiera à combler les lacunes considérées comme prioritaires, en tirant parti de ses atouts propres aux titres suivants: appui aux réfugiés, préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise, renforcement des capacités des institutions et prestation de services. Le présent plan stratégique exploitera également la complémentarité des points forts respectifs du PAM et de la République de Türkiye, pour faire gagner en efficacité les interventions d'urgence à l'échelle mondiale en combinant, d'une part, les compétences de pointe du PAM en matière d'assistance alimentaire et de chaînes d'approvisionnement humanitaires et, d'autre part, les atouts que présentent la localisation géostratégique de la Türkiye, son rôle de chef de file sur le plan humanitaire et son secteur logistique compétitif, afin d'œuvrer à la réalisation d'un objectif commun: régler le problème mondial de l'insécurité alimentaire.

Dans le droit fil du douzième plan de développement de la République de Türkiye, qui couvre la période 2024-2028, et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2026-2030), le présent plan stratégique de pays contribuera à l'élimination de la faim Il s'articulera sur deux effets directs interdépendants:

- *Effet direct 1. Les réfugiés et les autres personnes touchées par une crise ciblés en Türkiye peuvent satisfaire leurs besoins élémentaires, notamment accéder à une alimentation nutritive, tout au long de l'année. À ce titre, le PAM continuera d'œuvrer aux côtés du Gouvernement turc pour faire en sorte que les réfugiés ciblés qui vivent dans des camps (centre d'hébergement temporaire ou ville-conteneur) ou sont en situation de transition, ainsi que d'autres personnes touchées par une crise, puissent satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base ainsi que leurs autres besoins essentiels.*
- *Effet direct 2. D'ici à 2028, des partenariats stratégiques renforcés sont mis à profit pour faciliter la fourniture d'un appui efficient aux personnes touchées par une crise ou exposées à des risques, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Türkiye, et leur permettre de satisfaire leurs besoins élémentaires et de renforcer leur résilience. À ce titre, le PAM renforcera ses partenariats stratégiques avec des entités des secteurs public et privé, en collaborant en vue de l'amélioration de l'état de préparation aux situations d'urgence et de la capacité d'intervention en cas de crise, et en renforçant les programmes de filets de sécurité. Il dispensera aussi des services aux acteurs de l'aide humanitaire et à ceux qui œuvrent en faveur du développement. Ces efforts rendront plus efficient et plus efficace l'appui apporté aux personnes touchées par une crise ou exposées à des risques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la République de Türkiye.*

Le présent plan stratégique de pays ouvrira la voie à un retrait responsable du PAM de la gestion des programmes après juin 2028, et permettra ainsi à l'organisation de tirer parti des partenariats renforcés dans le cadre de ce plan pour se repositionner en Türkiye via un pôle alimentaire stratégique propre au PAM.

### **Projet de décision\***

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la République de Türkiye (2026–2028) (WFP/EB.A/2026/8-A/5), pour un coût total pour le PAM de 40 334 796 dollars É.-U.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## 1. Analyse de la situation et évaluation des besoins du pays

1. La République de Türkiye<sup>1</sup> est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure doté d'institutions, d'infrastructures et de services publics solides, ainsi que d'un secteur privé dynamique. Membre du Groupe des 20, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Organisation de la coopération islamique et candidate à l'adhésion à l'Union européenne, la Türkiye joue un rôle clé à l'échelle régionale et internationale. Depuis 2014, elle accueille l'une des plus importantes populations de réfugiés au monde<sup>2</sup>, composée de 2,3 millions de Syriens<sup>3</sup> et d'environ 150 000 réfugiés d'autres nationalités<sup>4</sup>. Plus de quatre-vingt-dix-neuf pour cent des réfugiés vivent parmi des communautés d'accueil réparties dans l'ensemble du pays, et environ 5 500 réfugiés – essentiellement des ménages ayant des besoins particuliers et peu aptes au travail<sup>5</sup> – résident encore dans des centres d'hébergement temporaire gérés par les pouvoirs publics.
2. Depuis le début des années 2000, la Türkiye est parvenue à un développement économique et social remarquable et se classe maintenant au 17<sup>e</sup> rang sur le plan économique au niveau mondial et parmi les 10 premiers pays pour ce qui est de la production agricole; elle occupe le 45<sup>e</sup> rang selon l'indice de développement humain de 2023-2024<sup>6</sup>. Bien qu'elle ait accompli des progrès pour ce qui est de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration de la santé, on manque de données plus détaillées en ce qui concerne les indicateurs intéressant l'élimination de la faim et la promotion de l'égalité<sup>7</sup>.
3. La situation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle s'est certes améliorée, d'où une réduction de la proportion de la population n'étant pas en mesure d'accéder à une alimentation saine – passée de 15 pour cent en 2019 à 6 pour cent en 2022 –, mais des difficultés persistent<sup>8</sup>. En 2022, la Türkiye se classait ainsi au 49<sup>e</sup> rang sur 113 pays, selon l'indice mondial de la sécurité alimentaire<sup>9</sup>. L'inflation, les fortes fluctuations des prix des produits alimentaires, le coût élevé des intrants agricoles et les inégalités de revenus compromettent les progrès, en particulier pour les personnes dont le revenu est faible<sup>10</sup>. Les ménages les moins éduqués ayant à leur tête une femme sont plus susceptibles d'être en situation de pauvreté relative, et les femmes âgées présentent de moins bons résultats sur le plan de la santé<sup>11</sup>. Les enfants sont particulièrement exposés à la pauvreté ou à

---

<sup>1</sup> Ci-après dénommée "Türkiye".

<sup>2</sup> Dans le présent document, le terme "réfugiés" désigne les Syriens qui bénéficient d'une protection temporaire, les candidats à la protection internationale et ceux qui jouissent déjà de cette protection en application du cadre juridique et politique de la Türkiye, notamment la loi relative aux étrangers et à la protection internationale, ainsi que le règlement relatif à la protection temporaire.

<sup>3</sup> Nombre de réfugiés syriens au 26 mars 2026, selon les chiffres communiqués par [la Présidence de la gestion des migrations](#).

<sup>4</sup> Nombre de personnes placées sous protection internationale au 17 novembre 2025, tel que publié par le Ministre de l'intérieur. Voir "[The Ministry of Interior's 2026 budget discussed in Parliamentary Planning and Budget Committee](#)".

<sup>5</sup> En janvier 2026, la moitié de la population des camps était composée d'enfants, les femmes et les filles représentaient 56 pour cent et les personnes âgées 9 pour cent, ce qui correspond à un profil démographique caractérisé par une vulnérabilité nettement plus grande.

<sup>6</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2024. [Rapport sur le développement humain 2023-2024 – Sortir de l'impasse: Repenser la coopération dans un monde polarisé](#).

<sup>7</sup> Organisation des Nations Unies. 2024. *United Nations Country Analysis Türkiye 2026–2030* (document non publié).

<sup>8</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et al. 2024. [L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 – Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition](#).

<sup>9</sup> The Economist Group. 2022. [Global Food Security Index 2022](#).

<sup>10</sup> Organisation des Nations Unies. 2024. *United Nations Country Analysis Türkiye 2026–2030* (document non publié).

<sup>11</sup> Ibid.

l'exclusion sociale<sup>12</sup>. Les dispositifs de protection sociale, notamment le programme de repas scolaires, atténuent les difficultés en question, mais pourraient être améliorés afin qu'un appui plus solide soit apporté aux personnes en situation de vulnérabilité nutritionnelle et défavorisées, notamment les femmes, les enfants et les personnes handicapées<sup>13</sup>.

4. Les ménages de réfugiés rencontrent de plus en plus de difficultés liées à l'augmentation des prix des produits alimentaires et à l'inflation, ce qui les conduit de plus en plus souvent à opter pour des stratégies de survie encore plus préjudiciables – un comportement particulièrement courant dans le sud-est<sup>14</sup>. Un nombre croissant de ménages de réfugiés vivant dans des communautés n'ont pas les moyens de financer le panier de dépenses minimum, et 70 pour cent d'entre eux survivent en s'endettant pour satisfaire leurs besoins de base, en particulier alimentaires<sup>15</sup>. Parmi les réfugiés touchés par le séisme, auparavant hébergés dans des villes-conteneurs<sup>16</sup> et assistés par le PAM, l'insécurité alimentaire est passée de 20 à 36 pour cent une fois sortis des camps pour s'insérer dans les communautés<sup>17</sup>. À l'intérieur des centres d'hébergement temporaire, l'insécurité touche davantage les ménages dirigés par une femme (42 pour cent) que ceux dirigés par un homme (22 pour cent)<sup>18</sup>. Trente-cinq pour cent des ménages dont un ou plusieurs membres sont handicapés se trouvent en situation d'insécurité alimentaire (contre 25 pour cent de l'ensemble des ménages) et les ménages en question ont eux aussi plus souvent recours à des stratégies de survie reposant sur des modes de consommation alimentaire préjudiciables (97 pour cent contre 88 pour cent de l'ensemble des ménages) et n'ont qu'un accès limité aux stratégies de survie liées aux moyens d'existence. Il ressort d'une étude sur documents menée en 2021 par le PNUD et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) que le taux d'activité des réfugiés syriens est de 44 pour cent (81 pour cent pour les hommes et 14 pour cent pour les femmes), la plupart exerçant un emploi informel trop mal rémunéré pour leur permettre d'être autonomes<sup>19</sup>.

---

<sup>12</sup> Les mesures de la pauvreté multidimensionnelle indiquent que 40,1 pour cent des enfants étaient exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2023, contre 30,7 pour cent de la population totale. Données provenant du site Web [TUIK/TURKSTAT](#).

<sup>13</sup> Bien que le taux de couverture assuré en matière de protection sociale en Türkiye (à l'exception de l'assurance santé universelle) soit relativement élevé (64 pour cent), il demeure inférieur à la moyenne régionale de 85 pour cent, et on relève des lacunes plus notables dans le soutien apporté aux personnes qui sont en situation de vulnérabilité, telles que les femmes, les enfants et les personnes handicapées. Le taux de versement de la pension d'invalidité est de 44 pour cent, et des allocations familiales en espèces ne sont versées que pour 37 pour cent des enfants âgés de moins de 15 ans. Un peu moins de 32 pour cent des personnes qui sont en situation de vulnérabilité bénéficient d'une assistance sociale. Source: Organisation des Nations Unies. 2024. *United Nations Country Analysis Türkiye 2026–2030* (document non publié).

<sup>14</sup> Croissant-Rouge turc. 2025. *The Social Safety Net Programme - 2nd Post Distribution Monitoring (PDM) Report*; et PAM. *In-camp Post Distribution Monitoring Report, Türkiye Q3/2025* (document non publié).

<sup>15</sup> Le panier de dépenses minimum est défini comme l'ensemble de ce dont un ménage a besoin pour satisfaire ses besoins essentiels, sur une base régulière ou saisonnière, et son coût moyen. Il tient compte des besoins à la fois alimentaires et non alimentaires. D'après [l'enquête de suivi post-distribution](#) sur les filets de protection sociale d'urgence, 66 pour cent des ménages bénéficiaires du filet de protection sociale d'urgence complémentaire, 32 pour cent des ménages bénéficiaires du filet de protection sociale d'urgence et 35 pour cent des ménages non bénéficiaires se situaient au-dessus en dessous du seuil nécessaire pour financer le panier de dépenses minimum à la fin de 2024. Tous les groupes connaissent donc une hausse par rapport au trimestre précédent (de 59 pour cent, 29 pour cent et 28 pour cent, respectivement)

<sup>16</sup> Bâties par la Présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence au moyen de conteneurs maritimes pour offrir un hébergement temporaire aux populations déplacées à la suite des séismes ayant frappé en février 2023 le sud-est de la Türkiye.

<sup>17</sup> PAM. *Outcome monitoring, Türkiye Q4 2025* (document non publié).

<sup>18</sup> PAM. *In-camp Post Distribution Monitoring Report, Türkiye Q3/2025* (document non publié).

<sup>19</sup> PNUD et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). 2021. *Recommendations for Improved Access to Livelihoods in Preparation for Durable Solutions – A Desk Review*.

5. Les défis liés à la nutrition concernent tout autant la population turque que les réfugiés. Selon la dernière enquête démographique et de santé en date, menée en 2018, 59 pour cent des femmes turques et 60 pour cent des femmes réfugiées âgées de 15 à 49 ans étaient en surpoids ou obèses, alors que le taux d'insuffisance pondérale était inférieur à 5 pour cent parmi les femmes de ces deux groupes en âge de procréer. La malnutrition chronique est plus répandue parmi les enfants syriens en Türkiye: 17 pour cent de ceux qui ont moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, contre 6 pour cent des enfants turcs. Les taux d'émaciation enregistrés parmi les enfants de moins de 5 ans sont similaires dans les deux groupes (environ 2 pour cent); 8 pour cent des enfants turcs et 10 pour cent des enfants syriens âgés de moins de 5 ans sont en surpoids. Pour ce qui est des micronutriments, 63 pour cent des enfants turcs âgés de 6 à 23 mois consomment des aliments riches en fer, contre seulement 33 pour cent des enfants syriens<sup>20,21</sup>. Une connaissance insuffisante des bases d'une alimentation saine a des conséquences négatives sur les choix alimentaires effectués comme sur la santé, la question du prix des produits l'emportant souvent sur la sécurité sanitaire des aliments et sur leur qualité nutritionnelle<sup>22</sup>.
6. La Türkiye est extrêmement vulnérable face aux aléas naturels<sup>23</sup>, en particulier les séismes. Ceux qui se sont produits en février 2023 dans le sud-est ont provoqué la mort de plus de 53 000 personnes et ont touché directement 15,7 millions d'individus<sup>24</sup>, dont 1,7 million de réfugiés<sup>25</sup>. Les pertes ainsi engendrées et la perturbation des services et de la production alimentaire, de grande ampleur, provoquées par les séismes<sup>26</sup> soulignent combien il est urgent de renforcer les capacités de gestion des catastrophes et l'état de préparation aux situations d'urgence. La Türkiye fait également face à des inondations de plus en plus fréquentes et sévères, à des vagues de chaleur et à des incendies de forêt, tandis que les tensions géopolitiques régionales accentuent sa sensibilité aux crises.
7. Le Gouvernement applique des politiques inclusives en ce qui concerne les réfugiés, accordant aux Syriens l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux services sociaux, ainsi qu'à un permis de travail<sup>27</sup>. Cela fait de la Türkiye l'un des pays un modèle pour ce qui est de l'aide aux réfugiés et un important donateur d'aide humanitaire à l'échelle mondiale<sup>28</sup>. Toutefois, l'accueil prolongé de réfugiés continue de mettre à rude épreuve les systèmes nationaux et la cohésion sociale, d'où la nécessité pour la communauté internationale d'apporter son appui sur une base continue. À la fin de 2025, on estimait à 600 000 le nombre de réfugiés syriens qui étaient retournés volontairement en République arabe

---

<sup>20</sup> Taux mesurés parmi les enfants âgés de 6 à 23 mois qui avaient consommé des aliments riches en fer au cours des 24 heures ayant précédé le passage des enquêteurs.

<sup>21</sup> Hacettepe University Institute of Population Studies. 2019. *2018 Turkey Demographic and Health Survey*.

<sup>22</sup> Organisation des Nations Unies. 2024. *United Nations Country Analysis Türkiye 2026–2030* (document non publié).

<sup>23</sup> Selon l'édition de 2024 du *World Risk Report*, la Türkiye occupe le 35<sup>e</sup> rang sur 193 pays.

<sup>24</sup> Ce qui correspond à 18 pour cent de la population totale du pays, qui compte 85,7 millions d'habitants.

<sup>25</sup> République de Türkiye. 2024. *Rapport sur la reconstruction et le développement à la suite des séismes de Kahramanmaraş et de Hatay* (en turc). Selon l'indice de développement socio-économique (SEGE) 2025, dans les provinces de Hatay, Kahramanmaraş et Adiyaman, qui ont été parmi les plus durement touchées par les séismes de 2023, des vulnérabilités économiques chroniques continuent d'entraver les perspectives de relance, en particulier pour les ménages à faible revenu. Source: [Ministère de l'industrie et de la technologie](#) (en turc).

<sup>26</sup> Les séismes ont endommagé plus de 20 pour cent de la production alimentaire de la Türkiye. Source: FAO. 2023. ["Séismes en Türkiye: plus de 20 pour cent de la production alimentaire perdue selon les premières évaluations"](#).

<sup>27</sup> En application de sa loi de 2013 sur les étrangers et la protection internationale et de la réglementation applicable à la protection temporaire (2016).

<sup>28</sup> Development Initiatives. *Global Humanitarian Assistance Report 2024*.

syrienne depuis la transition politique de ce pays en décembre 2024<sup>29</sup>, tandis que 300 000 auraient prévu d'y retourner en 2026<sup>30</sup>. La position du Gouvernement turc reste inchangée: tous les retours doivent être volontaires et s'effectuer en toute sécurité et dans le respect de la dignité. Tout départ prématuré pourrait entraîner des tentatives de retour en Türkiye ou une dépendance à l'égard de l'assistance humanitaire en Syrie, ce qui risquerait de saper la stabilité tant à l'intérieur de la Türkiye que dans les zones accueillant des rapatriés<sup>31</sup>. L'évaluation de la sécurité alimentaire en Syrie menée en 2025 par le PAM fait ressortir un faible niveau de sécurité alimentaire chez les rapatriés<sup>32</sup>.

8. La contribution de la Türkiye à l'aide humanitaire s'étend au-delà de ses frontières. Sa politique étrangère met l'accent sur la diplomatie humanitaire, et le pays apporte un appui notable aux efforts déployés par la communauté internationale au titre de l'aide humanitaire dans des situations présentant des risques élevés, notamment en Afghanistan, dans la bande de Gaza au Myanmar, en Somalie, en Syrie et au Soudan. La Türkiye joue un rôle clé dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire, en qualité de négociatrice, de médiatrice et d'actrice opérationnelle, garantissant l'exportation en toute sécurité de céréales ukrainiennes et contribuant à atténuer la crise alimentaire mondiale déclenchée par le conflit en Ukraine.
9. Inspirée de l'Initiative de la mer Noire, l'initiative "Céréales en provenance d'Ukraine", lancée par le Gouvernement ukrainien, met davantage encore en relief le rôle stratégique de la Türkiye en ce qui concerne la sécurité alimentaire mondiale ainsi que la solidité de son secteur logistique. D'importantes quantités de céréales ukrainiennes ont été entreposées et moulues en Türkiye avant d'être acheminées vers des pays en situation d'insécurité alimentaire. Grâce à sa localisation géographique, à sa capacité de production agricole et à son rôle dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, la Türkiye apporte également une contribution essentielle aux opérations de portée mondiale du PAM: en 2025, la Türkiye était le plus grand pays d'approvisionnement du PAM tant en volume qu'en valeur des produits alimentaires achetés<sup>33</sup>. Cette convergence des domaines d'intervention et des objectifs à atteindre pour lutter contre l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale constitue une occasion stratégique pour le PAM et la Türkiye de renforcer la complémentarité et l'efficacité de leur action humanitaire, afin d'obtenir davantage de résultats avec moins de ressources.

---

<sup>29</sup> À la fin de 2025, selon les estimations, 600 000 personnes étaient reparties volontairement de Türkiye pour regagner la République arabe syrienne depuis le début de décembre 2024. Dans les deux semaines ayant précédé le 9 décembre 2024, leur nombre était d'environ 3 500. Sources: République de Türkiye, Ministère de l'Intérieur, Présidence de la gestion des migrations et HCR. 2024. *Regional Flash Update #6: Syria situation crisis*.

<sup>30</sup> HCR. 2024. *Regional Refugee Community Feedback about Developments in Syria*.

<sup>31</sup> 3RP. 2025. *Türkiye Country Chapter 2025 Update - Brief Appeal Overview*.

<sup>32</sup> PAM et la Commission syrienne de planification et de statistiques. 2025. *Food security assessment, 2025 - Syria*.

<sup>33</sup> En tout, 213 000 tonnes (13,9 pour cent du total) pour une valeur de 138,1 millions de dollars (13,5 pour cent du total). Source: [WFP Food Procurement Overview](#).

## 2. Priorités nationales et assistance collective

10. Le douzième plan national de développement de la Türkiye couvre la période 2024-2028 et sert de cadre stratégique pour guider la progression vers un développement économique, social et environnemental plus durable et renforcer la stature du pays à l'échelle mondiale. Articulé autour de cinq piliers stratégiques<sup>34</sup>, ce plan énonce l'ambition de la Türkiye de devenir un pays à revenu élevé dans le cadre d'un partenariat global avec les Nations Unies.
11. Le plan national de développement met en relief l'importance croissante que revêtent la réduction et la gestion des risques de catastrophe<sup>35</sup>. Le cadre de gestion des catastrophes de la Türkiye est coordonné par la Présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence au sein du Ministère de l'intérieur et inclut deux principaux plans: le plan national d'intervention face aux catastrophes et le plan national de réduction des risques de catastrophe<sup>36</sup>. Ces plans comportent un ensemble complet de mesures destinées à faire face aux risques de catastrophe et constituent une base pour les interventions et la coordination; y sont décrits les rôles respectifs des institutions publiques, des administrations locales, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de la société civile et du secteur privé.
12. En application du plan national d'intervention en cas de catastrophe, le Ministère de la famille et des services sociaux supervise la gestion des entrepôts et la distribution des donations en nature, cependant que le Croissant-Rouge turc dirige un groupe de travail sur la nutrition dont les travaux sont axés sur le relèvement rapide, ce qui joue un rôle essentiel pour la mise en place de chaînes d'approvisionnement alimentaire pendant les situations d'urgence<sup>37</sup>. L'évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle portant sur l'intervention menée à la suite des séismes de 2023 a fait apparaître des lacunes dans la planification conjointe des interventions d'urgence par les entités des Nations Unies ainsi que dans leur coordination avec les dispositifs nationaux de gestion des catastrophes, principalement en raison d'éléments indiquant qu'une intervention dirigée par le Gouvernement ne nécessiterait pas un appui international, mais aussi du fait du manque d'échanges entre le Comité permanent interorganisations et le Gouvernement au sujet d'un plan commun<sup>38</sup>. En 2024, dans le souci de combler ces lacunes, un groupe de travail sur la préparation aux situations d'urgence et sur les interventions en cas de crise a été créé par l'équipe de pays des Nations Unies, qui est codirigé par le PAM et l'Organisation mondiale de la Santé.
13. La gestion efficace des migrations reste une priorité nationale. La Présidence de la gestion des migrations, placée sous l'autorité du Ministère de l'intérieur, supervise les politiques et les stratégies relatives aux migrations et à l'asile, y compris la gestion des centres d'hébergement temporaire. Depuis 2018, le nombre de résidents de ces centres diminue, compte tenu de la stratégie gouvernementale consistant à en réduire la taille et à donner la priorité aux personnes présentant des besoins particuliers – tendance qui s'est accélérée

---

<sup>34</sup> Les cinq piliers du douzième plan national de développement de la Türkiye sont: une croissance stable et une économie forte; une production compétitive grâce à la transformation numérique et à la transformation verte; des ressources humaines qualifiées; des familles solides et une société saine; des milieux de vie et un environnement durable résilients face aux catastrophes; une gouvernance démocratique de qualité fondée sur la justice. République de Türkiye. 2023. [Twelfth Development Plan \(2024-2028\)](#).

<sup>35</sup> Le plan national de développement inclut un chapitre consacré aux milieux de vie et à l'environnement durable résilients face aux catastrophes, qui traite des besoins des personnes en situation de vulnérabilité, avant, pendant et après les catastrophes.

<sup>36</sup> Présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence. 2020. [Plan national de réduction des risques de catastrophe](#) (en turc).

<sup>37</sup> Présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence. 2014. [Plan national de réduction des risques de catastrophe](#), p. 24 (en turc).

<sup>38</sup> [Inter-agency humanitarian evaluation of the response to the earthquakes in Türkiye and Syria, 2025](#).

mi-2025 en raison de la fermeture de tous les centres d'hébergement temporaire à deux exceptions près. Le PAM – seul acteur international ayant accès aux centres d'hébergement temporaire – prête assistance aux résidents depuis 2012, en partenariat avec le Croissant-Rouge turc. Depuis 2024, il apporte un appui aux réfugiés transférés dans des villes-conteneurs gérées par la Présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence.

14. Les réfugiés remplissant les conditions requises qui vivent à l'extérieur de centres d'hébergement temporaire bénéficient de programmes de filets de sécurité nationaux mis en œuvre par le Ministère de la famille et des services sociaux en partenariat avec le Croissant-Rouge turc, tels que le filet de protection sociale et les transferts de type monétaire assortis de conditions, qui leur donnent accès à des services éducatifs<sup>39</sup>. En 2026, près de 680 000 réfugiés reçoivent régulièrement une assistance en espèces au titre du filet de protection sociale, qui vise à les aider à répondre à leurs besoins élémentaires<sup>40</sup>, et plus de 406 000 enfants réfugiés bénéficient des transferts de type monétaire assortis de conditions qui donnent accès à l'éducation<sup>41</sup>.
15. Les politiques nationales accordent de plus en plus la priorité aux interventions qui renforcent les moyens d'existence et l'autosuffisance des réfugiés. Diverses entités des Nations Unies, dont le PAM, mettent en œuvre des projets axés sur les moyens d'existence aux côtés d'ONG nationales et internationales<sup>42</sup>. À la suite des séismes de 2023, tirant parti de ses atouts propres, le PAM a réorienté son action pour privilégier les interventions d'urgence et les activités de relèvement, dans le but de répondre aux besoins les plus pressants; en 2024, il a procédé au retrait complet, par phases, de ses programmes d'autonomisation économique. D'autres acteurs continuent d'œuvrer dans le domaine des programmes axés sur les moyens d'existence. Il n'existe pas de programme de retour à grande échelle facilité ou promu en Türkiye conforme à la *position du HCR concernant les retours en République arabe syrienne*<sup>43</sup>; pour le Gouvernement turc, tous les retours doivent être volontaires et s'effectuer en toute sécurité et dans le respect de la dignité.
16. En 2013, les mesures prises par la communauté internationale pour appuyer les efforts déployés par le pays en vue de répondre aux besoins des réfugiés sur les plans de l'aide humanitaire, de la protection et de la résilience ont été regroupés et sont coordonnés depuis dans le cadre du plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP)<sup>44</sup>. Codirigé par le HCR et le PNUD, le plan 3RP bénéficie de la participation de 11 entités des Nations Unies et de 50 ONG œuvrant dans les domaines de l'éducation, de la protection, des besoins élémentaires, de la santé et de l'autonomisation économique. Dans le cadre du plan de 2026, les partenaires du 3RP apporteront un soutien institutionnel et exécuteront des programmes complémentaires à l'appui du retour volontaire auto-organisé vers la Syrie<sup>45</sup>.

---

<sup>39</sup> Ces programmes ont été exécutés par diverses parties prenantes au fil des années, notamment par le PAM, qui a géré le filet de protection sociale d'urgence de 2016 à 2020, et par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui a transféré en 2022 au Ministère de la famille et des services sociaux la responsabilité de la mise en œuvre des transferts de type monétaire soumis à conditions donnant accès aux services éducatifs. L'UNICEF apporte également son appui au Ministère afin de rendre le système national de protection sociale plus sensible aux besoins des enfants et plus réactif face aux chocs. Source: *Evaluation of the United Nations Sustainable Development Cooperation Framework in Türkiye (UNSDCF) 2021-2025*.

<sup>40</sup> Croissant-Rouge turc. 2026. [Données sur le projet de filet de protection sociale d'urgence, janvier 2026 \(en anglais\)](#).

<sup>41</sup> Croissant-Rouge turc. 2026. [Données sur le projet de transferts monétaires assortis de conditions mis en place en faveur de l'éducation, janvier 2026 \(en anglais\)](#).

<sup>42</sup> Il s'agit du PNUD, de l'Organisation internationale du Travail, du HCR, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et de l'Organisation internationale pour les migrations. Source: *Evaluation of the United Nations Sustainable Development Cooperation Framework in Türkiye (UNSDCF) 2021-2025* (document non publié).

<sup>43</sup> HCR. 2024. [UNHCR position on returns to the Syrian Arab Republic](#).

<sup>44</sup> 3RP. 2024. [Annual Report 2024](#).

<sup>45</sup> 3RP. 2025. [Regional Strategic Overview 2026 \(advanced version\)](#).

17. Dans son plan national de développement, la Türkiye accorde la priorité à la création d'un secteur alimentaire et agricole qui soit durable, tant sur le plan économique que sur les plans social et environnemental, en vue de garantir l'équilibre de l'offre et de la demande ainsi qu'une nutrition adéquate pour sa population<sup>46</sup>. La feuille de route dont s'est dotée la Türkiye à l'occasion du Sommet sur les systèmes alimentaires a mis en relief le rôle crucial des petits exploitants agricoles, qui représentent 80 pour cent des 2,3 millions d'exploitations dans le pays<sup>47, 48</sup>. Le Ministère de l'agriculture et de la foresterie appuie ces petits exploitants grâce à des services de vulgarisation agricole et par l'intermédiaire de coopératives proposant des crédits<sup>49</sup>, cependant que, de son côté, le Fonds international de développement agricole met en œuvre plusieurs projets visant à améliorer les moyens d'existence des petits exploitants agricoles dans les zones reculées situées en altitude<sup>50</sup>.
18. Le Ministère de l'éducation nationale gère un programme national de repas scolaires qui bénéficie chaque année à 1,2 million d'enfants inscrits dans des établissements publics, avec un retour sur investissement de 6,4 dollars pour chaque dollar investi, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale de 5,5 dollars en la matière; ce résultat est dû en grande partie à des gains de productivité<sup>51</sup>. En outre, la stratégie et le plan d'action pour l'acquisition de connaissances de base en matière d'alimentation pour 2022-2028 constituent une feuille de route pour l'appui à l'accès à une alimentation saine, ainsi que pour la promotion d'une nutrition saine durable<sup>52</sup>.
19. La diplomatie humanitaire est menée par l'entremise de plusieurs entités gouvernementales ou affiliées aux pouvoirs publics, notamment l'Agence turque de coopération et de coordination, le Croissant-Rouge turc, la Présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence et la Fondation Türkiye Diyanet<sup>53</sup>. De plus, comme mis en relief dans le plan national de développement, la Türkiye accorde la priorité au renforcement des partenariats en matière de coopération pour le développement, qui apportent des solutions efficaces et durables aux problèmes régionaux et mondiaux, tout en veillant à ce que leurs ressources soient utilisées de manière efficace. La Türkiye demeure résolue à appuyer les initiatives internationales figurant dans le programme de développement mondial, notamment pour ce qui est de la réduction des risques de catastrophe et des systèmes alimentaires durables.
20. Bénéficiant des résultats des consultations avec divers ministères, d'autres entités des Nations Unies, des partenaires coopérants, des partenaires du secteur privé, des institutions locales, des donateurs et des membres des communautés, le présent plan stratégique de pays (PSP) pour 2026-2028 a été élaboré en tenant compte de ces diverses priorités nationales et avec l'appui d'efforts collectifs. La participation dynamique du PAM à l'analyse commune de pays et à l'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le Plan-cadre de coopération) ainsi que la coordination

---

<sup>46</sup> République de Türkiye. 2023. *Twelfth Development Plan (2024–2028)*.

<sup>47</sup> Gouvernement turc. 2021. *Towards Sustainable Food Systems – National Pathway of Turkey*.

<sup>48</sup> La taille moyenne d'une exploitation agricole est de 6 hectares, mais 65 pour cent des exploitations sont d'une taille inférieure à 5 hectares. Source: Organisation des Nations Unies. 2024. *United Nations Country Analysis Türkiye 2026–2030* (document non publié).

<sup>49</sup> Nombre de petits exploitants agricoles se heurtent à des difficultés pour plusieurs raisons: recours à des technologies obsolètes, augmentation du coût des intrants, émigration rurale, intégration insuffisante dans les marchés, fluctuations des cours et irrégularité des revenus qui en résulte. Source: Organisation des Nations Unies. 2024. *United Nations Country Analysis Türkiye 2026–2030* (document non publié).

<sup>50</sup> Fonds international de développement agricole. 2024. *République de Türkiye – Évaluation de la stratégie et du programme de pays*.

<sup>51</sup> PAM. 2022. *School Feeding in Türkiye Investment Case Cost-benefit analysis report*, octobre 2022 (document non publié).

<sup>52</sup> FAO. 2023. *Türkiye food literacy strategy and action plan 2022–2028*.

<sup>53</sup> Direction de la communication de la Présidence. 2022. *Türkiye's Friendly Hand: Humanitarian Diplomacy*.

avec le plan 3RP ont permis l'harmonisation et la complémentarité avec les priorités de la Türkiye en matière d'aide humanitaire et de développement.

### 3. Atouts particuliers, capacités et moyens du PAM en Türkiye

21. Depuis 2012, le PAM apporte un appui aux réfugiés syriens en Türkiye au moyen d'opérations menées conjointement avec le Croissant-Rouge turc et le Gouvernement; dans un premier temps, il a fourni des transferts de type monétaire non assortis de conditions sur une base mensuelle aux réfugiés se trouvant dans des centres d'hébergement temporaire. Puis, avec le temps, son rôle a évolué, de l'élaboration et de la mise en œuvre du filet de protection sociale d'urgence – programme humanitaire d'assistance en espèces le plus important du monde pour les réfugiés, dont la responsabilité a été transférée avec succès aux autorités nationales en 2020 –, vers la promotion de solutions propres destinées à faire en sorte que les réfugiés et les nationaux turcs ne soient plus dépendants de l'assistance humanitaire, au moyen d'initiatives axées sur les moyens d'existence. L'assistance fournie par le PAM dans les centres d'hébergement temporaire sous forme de bons électroniques a été efficace en ce qu'elle a amélioré le bien-être et la sécurité alimentaire des réfugiés<sup>54</sup>, et le PAM demeure le seul acteur international ayant accès aux populations résidant dans ces centres pour leur apporter une aide humanitaire, ce qui comble une lacune de taille dans l'action collective en faveur des réfugiés.
22. L'intervention menée à la suite des séismes de février 2023 a de nouveau apporté la démonstration des atouts propres du PAM, notamment sa capacité de donner accès à l'alimentation pendant les situations d'urgence à grande échelle. Sous 48 heures, le PAM avait acheminé une assistance alimentaire d'urgence composée de colis de vivres, de repas cuisinés et de rations prêtes à consommer destinés aux familles; il a ensuite complété cette aide par un soutien en espèces dont ont bénéficié plus de 2,2 millions de personnes. L'appel lancé par l'Organisation des Nations Unies à la suite des séismes a enclenché une collaboration grâce à laquelle l'assistance prêtée aux personnes touchées a bénéficié des compétences complémentaires de diverses entités des Nations Unies, le PAM et la FAO œuvrant notamment de concert pour assurer la sécurité alimentaire durant l'intervention immédiate, puis pendant la période durant laquelle des efforts étaient consentis en faveur du relèvement à long terme. Les facteurs clés expliquant le succès de l'intervention du PAM ont été la capacité de celui-ci de mobiliser des fonds rapidement, y compris auprès du secteur privé; ses partenariats existants avec divers acteurs des secteurs public et privé, qui ont facilité un accès et une mise en œuvre rapides, avec l'appui des capacités nationales; et son rôle de chef de file s'agissant de la prestation de services de logistique et de télécommunications à la communauté humanitaire dans son ensemble, dont ont bénéficié plus de 132 organismes.<sup>55</sup> La présence bien établie du PAM sur le terrain, ses moyens opérationnels – notamment son dispositif solide de transferts de type monétaire – et les liens étroits qu'il entretient avec les systèmes nationaux ont contribué au succès de la mise en œuvre du filet de protection sociale d'urgence et de l'intervention menée après les séismes, les cibles fixées pour cette dernière ayant même été dépassées. En conséquence, les parties prenantes ont pris acte de la valeur ajoutée que représentait l'appui du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise<sup>56</sup>.

---

<sup>54</sup> PAM. *Evaluation of Türkiye country strategic plans 2018–2025*.

<sup>55</sup> PAM. 2023. *Republic of Türkiye Annual Country Report 2023*.

<sup>56</sup> PAM. *Evaluation of Türkiye country strategic plans 2018–2025*.

23. En 2024, le PAM a mis en route un programme d'appui aux acteurs des systèmes alimentaires locaux et aux communautés pour faciliter le relèvement à la suite des séismes de 2023. Avec ce programme, le PAM a exploité sa capacité opérationnelle efficace pour expérimenter des démarches à petite échelle conçues pour "reconstruire en mieux" dans les endroits touchés par la catastrophe ou par une crise. Élaborés en collaboration avec des partenaires gouvernementaux, ces projets pilotes avaient pour objet de susciter des améliorations durables susceptibles d'être transposées à une plus grande échelle par le Gouvernement, afin de renforcer les systèmes alimentaires dans l'optique du long terme.
24. Outre la présence dans le pays du personnel du PAM mettant en œuvre des programmes, la localisation stratégique de la Türkiye, ses infrastructures perfectionnées et son solide secteur logistique en ont fait un pôle vital pour les opérations d'achats menées par le PAM à l'échelle mondiale. Cela distingue le PAM d'autres acteurs œuvrant à la confluence de l'aide humanitaire et de la promotion du développement en Türkiye et ouvre la voie à un partenariat de nature de plus en plus stratégique tant avec le Gouvernement qu'avec le secteur privé – ce qui fait ressortir le rôle joué par la Türkiye au titre de la sécurité alimentaire mondiale, tout en contribuant directement à l'économie turque. Ces cinq dernières années, les opérations d'achat et les opérations liées à la chaîne d'approvisionnement menées par le PAM en Türkiye ont rapporté 1,1 milliard de dollars à l'économie locale, car elles ont eu pour effet d'accroître la demande de produits agricoles d'origine nationale, avec pour conséquence la création de milliers d'emplois, ce qui a bénéficié aux agriculteurs locaux<sup>57</sup>.
25. L'évolution des programmes du PAM reflète l'aptitude de celui-ci à s'adapter à des environnements eux-mêmes en mutation, aux nouveaux défis et à la réorientation des priorités nationales. La base de données factuelles très fournie dans laquelle on a puisé pour établir le présent PSP accentue l'importance du rôle joué par le PAM en Türkiye et apporte un éclairage essentiel lorsqu'il faut élaborer des stratégies et des programmes. Parmi les évaluations et études clés qui ont servi à l'établissement du présent PSP figurent une évaluation de PSP<sup>58</sup>, une étude d'impact sur les achats de produits alimentaires par le PAM et sur les transferts de type monétaire en Türkiye (2025)<sup>59</sup>, une évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle portant sur l'intervention menée à la suite des séismes survenus en 2023 (2025)<sup>60</sup>, un audit interne (2022)<sup>61</sup> et le suivi régulier post-distribution, portant notamment sur les résultats obtenus au titre des effets directs. D'autres informations utiles ont été tirées de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PAM (2024)<sup>62</sup>, de l'évaluation de la politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence<sup>63</sup>, et d'une synthèse d'évaluations sur la participation du PAM dans les pays à revenu intermédiaire (2025)<sup>64</sup>.

---

<sup>57</sup> Qualitas AgroConsultores. 2025. *Estimate of the impact generated by the purchases of local products in Türkiye*, projet de rapport final.

<sup>58</sup> PAM. *Evaluation of Türkiye country strategic plans 2018–2025*.

<sup>59</sup> Qualitas AgroConsultores. 2025. *Estimate of the impact generated by the purchases of local products in Türkiye*, projet de rapport final.

<sup>60</sup> *Inter-agency humanitarian evaluation of the response to the earthquakes in Türkiye and Syria, 2025*.

<sup>61</sup> PAM. 2022. *Internal Audit of WFP Operations in Türkiye*.

<sup>62</sup> PAM. 2024. *Mid-Term Evaluation of WFP's Strategic Plan 2022–2025*.

<sup>63</sup> "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de préparation aux situations d'urgence" (WFP/EB.1/2025/7-A/2).

<sup>64</sup> "Rapport succinct de la synthèse d'évaluations portant sur l'action du PAM dans les pays à revenu intermédiaire (2019-2024)" (WFP/EB.A/2025/7-G/3/Rev.1).

26. Dans l'évaluation de PSP, il a été recommandé de recentrer la proposition de valeur du PAM pour que celui-ci se concentre sur un plus petit nombre d'interventions à impact élevé, dans les domaines où il peut obtenir des résultats sans équivalent<sup>65</sup> – recommandation qui a été prise en compte pour définir l'orientation stratégique du présent PSP. En outre, l'évaluation de PSP a mis en relief la solide collaboration opérationnelle du PAM et l'efficacité de son intervention axée sur l'aide humanitaire et les secours d'urgence, mais a fait apparaître que l'absence de stratégie de partenariat intégrée limitait la capacité de du PAM d'établir la collaboration systématique et stratégique essentielle à l'obtention de résultats durables<sup>66</sup>. Des lacunes similaires dans l'approche adoptée par le PAM vis-à-vis des partenariats ont été constatées de manière plus générale dans l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2022-2025, selon laquelle l'accent mis sur le développement des partenariats stratégiques susceptibles de renforcer la complémentarité et l'efficacité des interventions était relativement limité.
27. On remédiera à cette lacune dans le présent PSP de la manière suivante: les partenariats seront une composante centrale de l'orientation stratégique, la priorité étant accordée à l'intensification de la participation des institutions et du secteur privé. Cette approche sera étayée par une stratégie relative aux partenariats et à la communication stratégiques<sup>67</sup>, portant en particulier sur l'appui à apporter aux efforts déployés par le Gouvernement pour renforcer les capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise<sup>68</sup>, en exploitant les atouts propres du PAM dans ce dernier domaine et en tirant parti de son rôle de coprésident du groupe de travail de l'équipe de pays des Nations Unies sur la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise. On espère ainsi améliorer encore l'état de préparation de la Türkiye et du PAM lorsqu'il s'agira de gérer des crises futures, en veillant à ce que les personnes vulnérables face aux chocs et à l'insécurité alimentaire reçoivent en temps voulu un soutien efficace.
28. Bien que le PAM ne prévoie pas de limitations directes de sa capacité de concrétiser le présent PSP, il sera essentiel de préserver une approche souple compte tenu de l'évolution des enjeux et de la réorientation des priorités du pays et de celles des donateurs.

#### **4. Positionnement stratégique, priorités des programmes et partenariats**

##### **Direction et impacts escomptés du plan stratégique de pays**

29. S'articulant autour de deux effets directs corrélés, le présent PSP est l'expression de la réorientation stratégique suivante: s'attaquer aux problèmes humanitaires et améliorer la situation en matière de sécurité alimentaire, tant en Türkiye qu'à l'échelle mondiale, en prenant acte de la capacité du pays de satisfaire de façon indépendante à nombre de ses besoins intérieurs. En conséquence, le PAM se repositionnera de manière à jouer un rôle davantage axé sur la facilitation, en jetant les bases d'un retrait responsable et durable de l'exécution des programmes après juin 2028. Il privilégiera désormais les partenariats, favorisant une collaboration de portée beaucoup plus stratégique avec le Gouvernement et le secteur privé turcs, afin d'encourager l'innovation dans le cadre de l'action humanitaire. Ces partenariats reposeront dans une large mesure sur les achats mondiaux du PAM et les opérations qu'il mène au titre de la chaîne d'approvisionnement en Türkiye.

---

<sup>65</sup> PAM. *Evaluation of Türkiye country strategic plans 2018–2025*, recommandation 1.1 issue de l'évaluation de PSP.

<sup>66</sup> Ibid.

<sup>67</sup> Ibid, recommandation 1.2 issue de l'évaluation de PSP.

<sup>68</sup> Ibid, recommandation 3 issue de l'évaluation de PSP.

30. Le PAM exploitera ses atouts propres pour ce qui est de l'appui aux réfugiés, de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, du renforcement des capacités institutionnelles et de la prestation de services pour combler les lacunes existantes. Il donnera la priorité à l'appui à apporter au Gouvernement pour répondre aux besoins élémentaires en matière d'alimentation et de nutrition des réfugiés ciblés qui vivent dans des camps ou viennent de quitter des camps (centres d'hébergement temporaire ou villes-conteneurs) dans le sud-est de la Türkiye, ou qui sont en transition avant leur retour en Syrie. Bien que d'ampleur relativement modeste, ce programme revêt une importance stratégique notable et permet au PAM de faire perdurer des partenariats clés, de maîtriser la complexité de l'environnement opérationnel de la région et de préserver les moyens dont il dispose pour mener des interventions d'urgence. Le présent PSP servira également de tremplin pour le renforcement des efforts déployés à l'échelle mondiale en matière d'interventions d'urgence, en tirant parti des atouts complémentaires que sont, d'une part, le savoir-faire du PAM en matière d'assistance alimentaire et de chaînes d'approvisionnement humanitaires et, d'autre part, la localisation géostratégique, le rôle de chef de file en matière d'action humanitaire et le secteur logistique compétitif de la Türkiye.
31. Compte tenu de l'exposition du pays aux risques de catastrophes et à l'instabilité régionale, le PAM s'attachera en priorité dans le cadre de ses activités de renforcement de la résilience à consolider les systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise et les capacités y afférentes, et il fournira simultanément une assistance technique au Gouvernement aux fins du renforcement des principales composantes des programmes et systèmes de protection sociale nationaux, notamment le programme de repas scolaires. Le PAM continuera de proposer des services aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement et demeurera prêt à étendre la portée de ces services en fonction des besoins, tout particulièrement en cas d'urgence.
32. Le PAM adoptera une approche centrée sur les personnes, éclairée par les données factuelles disponibles et par des consultations avec les communautés, dans l'ensemble de ses interventions. Au titre de l'effet direct 1 du présent PSP, le PAM continuera d'évaluer la vulnérabilité des réfugiés bénéficiant d'une assistance, qui ont été sélectionnés sur des critères liés au sexe, au handicap et à l'âge, pour veiller à ce que ceux qui sont les plus exposés au risque d'insécurité alimentaire reçoivent une assistance appropriée. Au titre de l'effet direct 2 du présent PSP, les activités axées sur la préparation aux situations d'urgence que mènera le PAM seront conçues à l'issue de consultations avec les communautés, associant en particulier des groupes tels que les réfugiés, les femmes et les personnes handicapées. Le PAM procédera au renforcement des capacités d'une manière qui soit accessible et respecte la dignité des personnes tout en assurant leur sécurité, et en veillant à ce que les besoins et les préférences des personnes touchées figurent au cœur de l'élaboration des programmes. Le PAM œuvrera également en collaboration étroite avec les décideurs politiques à l'appui de la mise en œuvre des priorités nationales portant sur les personnes ne bénéficiant que d'un appui limité ou vulnérables sur le plan nutritionnel; pour ce faire, il faudra notamment réfléchir à des moyens d'intégrer des solutions axées sur la nutrition, comme l'enrichissement des aliments ou les initiatives conçues pour améliorer la suffisance nutritionnelle dans le cadre du programme national de repas scolaires. Pour répondre aux besoins qui ne relèvent pas à proprement parler de son mandat, le PAM mettra les personnes en relation avec les services appropriés grâce à un système d'orientation bien conçu.

33. Le présent PSP concorde avec le douzième plan national de développement de la Türkiye, s'agissant en particulier de la progression sur la voie du développement social, de l'état de préparation aux catastrophes et de la résilience, ainsi qu'avec le Plan-cadre de coopération établi pour la période 2026-2030. Quant à l'appui qu'il est prévu d'apporter aux réfugiés, il concorde avec le chapitre du plan 3RP pour 2023-2025 portant sur la Türkiye<sup>69</sup>, et le PAM s'emploiera à pérenniser cette harmonisation avec les plans conçus ultérieurement.

### **Intégration des programmes**

34. Le PAM intégrera la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise dans toutes les activités prévues dans le cadre du PSP. L'activité 2 sera consacrée au renforcement des systèmes et des capacités en la matière; quant à l'activité 1, sa mise en œuvre sera suffisamment souple pour faciliter la riposte du PAM aux situations d'urgence soudaines, sans l'empêcher pour autant de continuer à apporter son appui aux réfugiés. L'activité 3 comportera des éléments intéressant les programmes liés au filet de sécurité réactif face aux chocs; enfin, l'activité 4 portera sur la prestation de services rendant possible une intervention collective plus efficace et plus effective.
35. Dans le présent PSP, sont envisagées des synergies entre l'assistance aux réfugiés, prêté au titre de l'effet direct 1, et un appui de portée plus vaste au titre de la protection sociale nationale, relevant de l'effet direct 2. Compte tenu de l'arrêt progressif à venir des programmes du PAM, la collaboration avec les partenaires nationaux visera principalement à harmoniser l'assistance apportée par l'organisation et le dispositif national axé sur les filets de protection sociale destinés aux réfugiés, ainsi qu'à assurer le transfert systématique aux partenaires nationaux des connaissances, des outils et des procédures du PAM nécessaires pour exécuter des programmes de qualité. De même, le PAM entend s'appuyer sur les abondantes données et la grande expérience dont il dispose dans l'accompagnement des réfugiés qui quittent les camps afin de contribuer à l'état des connaissances mondiales sur la réinstallation volontaire et le rapatriement des réfugiés après un séjour prolongé dans les camps et de diffuser ces enseignements via des plateformes internationales et dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.
36. Lorsque ce sera possible, le PAM cherchera à optimiser les avantages qu'offre sa présence à l'échelle mondiale dans le domaine des achats pour mettre en relation des fournisseurs, des partenaires logistiques et des acteurs du secteur privé avec le personnel chargé des interventions, exploitant ainsi l'intérêt manifesté par eux lors de la réponse aux séismes de 2023 en vue d'intensifier leur contribution aux interventions d'urgence et aux activités liées à la préparation.

### **Collaboration stratégique avec les partenaires**

37. Le PAM évoluera de partenariats opérationnels vers des partenariats plus stratégiques avec le Gouvernement au niveau central et à celui des provinces. Bien que n'entrant pas directement dans le cadre du présent PSP, une illustration représentative de cette relation approfondie est celle qui est entretenue avec le Ministère de l'agriculture et de la foresterie, qui agit en qualité de donateur à l'appui de l'établissement par le PAM de stocks stratégiques pour l'action humanitaire à mener au-delà des frontières de la Türkiye. La collaboration stratégique avec le Ministère des affaires étrangères, la Présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence et l'Agence turque de coopération et de coordination sera un élément primordial de la progression de la diplomatie humanitaire<sup>70</sup>.

---

<sup>69</sup> 3RP. 2023. *Türkiye Country Chapter 2023–2025*.

<sup>70</sup> Depuis 2024, le Ministère des affaires étrangères facilite l'acheminement de l'aide humanitaire, y compris les fournitures achetées en Türkiye par le PAM et d'autres entités des Nations Unies, à partir des ports turcs vers Gaza, tandis que le PAM gère les dispositions logistiques relatives à l'aide alimentaire destinée à Gaza, sous la coordination du Ministère des affaires étrangères.

38. Pour atteindre les effets directs du PSP, le PAM œuvrera aux côtés de ministères et d'entités gouvernementales telles que la Présidence de la gestion des migrations, la Présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence, le Ministère de la famille et des services sociaux, le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de l'agriculture et de la foresterie, le Ministère des affaires étrangères et d'autres encore, y compris leurs entités affiliées en province. Le PAM coordonnera les efforts déployés au moyen des plateformes de l'équipe de pays des Nations Unies et des divers secteurs du plan 3RP, contribuant ainsi à favoriser les synergies et à empêcher les chevauchements d'activités. Tirant parti de sa collaboration avec le HCR, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Présidence de la gestion des migrations pour ce qui est des transitions volontaires depuis les centres d'hébergement temporaire en 2025, le PAM réfléchira à d'autres possibilités de mener des programmes conjointement.
39. Le secteur privé joue en Türkiye un rôle essentiel aux fins du règlement des problèmes humanitaires et de ceux liés au développement. Cela a été démontré durant l'intervention menée à la suite des séismes de 2023, lorsque les entreprises du secteur privé ont été mobilisées en complément de l'action humanitaire et sont venues combler des lacunes cruciales, notamment en matière de soutien logistique et de fourniture de ressources.<sup>71</sup> La collaboration stratégique du PAM se concentrera donc sur la mobilisation de ces compétences spécialisées, ainsi que sur la mobilisation de ressources financières et de services, facilitant les partenariats public-privé, exploitant les innovations et promouvant des pratiques durables, comme autant de catalyseurs pour obtenir la réalisation des effets directs du PSP et contribuer à l'ancrage local. Le PAM cherchera aussi à favoriser l'ancrage local en collaborant avec des municipalités, des chambres de commerce et d'industrie provinciales et régionales, des associations commerciales, le monde universitaire local, des ONG et de petites et moyennes organisations de la société civile au titre d'initiatives axées sur la préparation aux situations d'urgence et de la production de données factuelles, en transférant son savoir-faire technique dans des domaines comme la gestion de la logistique et la sécurité alimentaire. Il développera et renforcera encore son partenariat avec le Croissant-Rouge turc, sur la base d'un mémorandum d'accord mondial signé en 2025, ce qui facilitera la collaboration en Türkiye et à l'échelle internationale.
40. Le PAM poursuivra sa collaboration avec les donateurs habituels tout en renforçant son engagement auprès des institutions financières internationales, en tant que partenaires de financement potentiels. La stratégie d'ensemble du PAM en matière de partenariats et de mobilisation de ressources servira de guide pour la constitution de partenariats systématiques, cohérents et à fort impact à tous les niveaux du PSP.

### **Effets directs du plan stratégique de pays et activités**

***Effet direct 1 du plan stratégique de pays: Les réfugiés et les autres personnes touchées par une crise ciblées en Türkiye peuvent satisfaire leurs besoins élémentaires, notamment accéder à une alimentation nutritive, tout au long de l'année.***

41. Au titre de l'effet direct 1 du PSP, qui s'articule autour d'une activité unique en matière d'intervention face à une crise, le PAM continuera d'apporter son appui au Gouvernement pour faire en sorte que les réfugiés et les autres personnes touchées par une crise en Türkiye puissent satisfaire leurs besoins élémentaires et parvenir à un niveau acceptable de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cet appui résiduel et transitoire, qui viendra combler les lacunes clairement définies, permettra au PAM tout en permettant de se retirer de la mise en œuvre directe d'ici à juin 2028.

<sup>71</sup> PAM. *Evaluation of Türkiye country strategic plans 2018–2025.*

42. Conformément à la décision du Gouvernement de continuer de n'accueillir dans les centres d'hébergement temporaire que des réfugiés lourdement handicapés ou dont les besoins sociaux limitent considérablement l'aptitude au travail, le PAM mettra en place, en partenariat avec le Croissant-Rouge turc, des transferts de type monétaire mensuels au profit des 5 500 réfugiés qui vivent encore dans des centres d'hébergement temporaire. Il s'appuiera sur les données issues du suivi régulier des marchés pour déterminer la valeur des transferts qui permettra de couvrir comme il se doit les besoins alimentaires et nutritionnels et les autres besoins fondamentaux des ménages de réfugiés, en tenant compte de leurs préférences, et plaidera pour que ce montant soit atteint. Œuvrant en collaboration étroite avec la Présidence de la gestion des migrations, le PAM continuera de suivre les profils de vulnérabilité et les tendances démographiques au sein de la population vivant encore dans des centres d'hébergement provisoires et, si les fonds le permettent, évaluera avec ses partenaires la faisabilité de la mise en place d'un dispositif d'aide à durée déterminée destiné à soutenir les réfugiés qui quittent volontairement ces centres ou ne remplissent plus les conditions requises pour y résider et doivent donc se réinstaller.
43. Le PAM assurera également des transferts de type monétaire limités dans le temps à un maximum de 20 000 réfugiés vivant dans les provinces touchées par le séisme, dont la majorité a été réinstallée ailleurs que dans les camps ou devrait quitter les quelques villes-conteneurs qui hébergent encore des réfugiés<sup>72</sup>. Les transferts de type monétaire aideront les réfugiés qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire à satisfaire leurs besoins alimentaires pendant la phase de transition et leur intégration initiale dans les zones urbaines d'une région qui se relève encore des conséquences des séismes. Pour éviter tout double emploi avec l'assistance nationale, le PAM ciblera les réfugiés en situation d'insécurité alimentaire qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier du filet de protection sociale national ou qui font face à des obstacles temporaires en la matière, comme l'enregistrement d'une adresse. À mesure que le PAM alignera le montant mensuel des transferts de type monétaire sur celui des sommes perçues au titre du filet de protection sociale afin de garantir la parité et d'atténuer le risque de tension entre réfugiés et communautés d'accueil, il exploitera les résultats de l'analyse de la valeur des transferts fondée sur des données factuelles pour plaider en faveur d'une assistance qui réponde mieux aux besoins alimentaires et nutritionnels.
44. En outre, au cours des deux années que durera l'exécution du PSP, le PAM, en partenariat avec le Croissant-Rouge turc, aidera jusqu'à 570 000 réfugiés<sup>73</sup> rentrant volontairement en Syrie à satisfaire leurs besoins alimentaires immédiats pendant le temps d'attente des formalités de retour aux postes-frontières, moyennant un assortiment de collations, puis, durant les premiers jours suivant leur retour, moyennant un colis alimentaire de produits prêts à consommer<sup>74</sup>. Cette assistance sous forme de ration lors du transit est temporaire et ne sera fournie qu'une fois. Il s'agit de mettre à disposition des ménages de réfugiés une réserve alimentaire immédiate, en attendant qu'ils renouent avec leurs réseaux familiaux, qu'ils accèdent aux marchés locaux ou qu'ils entreprennent les démarches leur permettant

---

<sup>72</sup> Selon la Présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence, en janvier 2026, 360 455 personnes (ressortissants turcs et réfugiés) vivaient dans 242 villes-conteneurs. À la demande du Gouvernement, et pour apaiser les tensions sociales, le PAM a été invité, en 2024, à ne fournir une assistance que dans les villes-conteneurs où 100 pour cent des habitants étaient des réfugiés.

<sup>73</sup> Cette projection du nombre de bénéficiaires est fondée sur l'aperçu des besoins pour 2026 qui est donné dans le plan 3RP, selon lequel jusqu'à 300 000 Syriens pourraient revenir de Türkiye au cours de l'année civile. 3RP. 2025. [Regional Strategic Overview 2026 \(advanced version\)](#).

<sup>74</sup> En phase avec les initiatives d'ancrage local et de renforcement des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, au titre de l'effet direct 2 du PSP, l'assistance alimentaire du PAM aux postes-frontières se fonde sur un modèle local novateur, dans le cadre duquel des colis d'aliments prêts à consommer et commercialisés par des partenaires du secteur privé turc sont achetés grâce à un don du gouvernement hôte et distribués par le Croissant-Rouge turc.

de bénéficier d'une aide supplémentaire, le cas échéant. Afin d'éviter les tensions aux postes-frontières, l'assistance sera apportée à tous les ménages de réfugiés qui rentre volontairement dans leur pays.

45. L'effet direct 1 du PSP prévoit un mécanisme d'intervention d'urgence face aux crises qui permettra au PAM de déclencher rapidement des activités en réponse aux situations d'urgence, et de fournir ainsi une assistance alimentaire à un maximum de 10 000 personnes touchées par une crise au moyen de bons-produits. Ce dispositif pourra être activé dans divers cas de figure, par exemple en cas de catastrophe ou de nouvelles arrivées de réfugiés, et pourra être transposé à plus grande échelle et coordonné avec d'autres modalités d'assistance au moyen d'une révision du PSP en fonction de la nature et de l'ampleur de la situation d'urgence.
46. À l'appui de la réalisation de cet effet direct 1, et en concordance avec la stratégie et le plan d'action de la Türkiye pour l'acquisition de connaissances de base en matière d'alimentation (2022-2028), le PAM mettra en œuvre des initiatives de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, pour que ces connaissances de base s'améliorent et pour faire mieux appréhender ce qu'est une alimentation saine: les réfugiés seront ainsi en mesure de faire des choix liés à la nutrition en toute connaissance de cause.

#### **Harmonisation avec les priorités nationales**

47. L'effet direct 1 du PSP est conforme aux priorités énoncées dans le plan national de développement, qui consiste à promouvoir un développement social axé sur les personnes, et contribue à l'effet 1.1 énoncé dans le Plan-cadre de coopération au titre de la priorité stratégique 1, sur le développement social inclusif et équitable. Il est également en concordance avec l'appui sectoriel apporté pour répondre aux besoins essentiels au titre du plan 3RP.

***Effet direct stratégique 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2028, des partenariats stratégiques renforcés sont mis à profit pour faciliter la fourniture d'un appui efficace aux personnes touchées par une crise ou exposées à des risques, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Türkiye, et leur permettre de satisfaire leurs besoins élémentaires et de renforcer leur résilience.***

48. Au titre de l'effet direct 2 du PSP, le PAM vise à renforcer les partenariats stratégiques avec les secteurs public et privé de la Türkiye et à fournir des services aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement, afin de rendre possibles des mesures concertées plus opportunes, plus efficaces et plus efficaces à l'appui des personnes touchées par une crise ou exposées à des risques. Le PAM veillera tout particulièrement à ce que les activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise soient bien coordonnées et tirent parti au mieux des compétences spécialisées, aptitudes et ressources complémentaires des différents acteurs, pour qu'un appui approprié et effectif soit apporté aux personnes touchées.
49. L'activité est axée sur le renforcement des capacités d'intervention d'urgence et de l'état de préparation correspondant, en particulier sur la préservation de la sécurité alimentaire dans le sillage d'une catastrophe. En tirant parti de ses compétences de pointe en logistique et en gestion des chaînes d'approvisionnement, le PAM aidera le Gouvernement à se préparer dans des domaines tels que le prépositionnement, l'entreposage et le transport de marchandises de secours. Prenant acte de la solidité et de la valeur de la collaboration avec les entreprises privées, qui contribuent de façon dynamique aux activités humanitaires, le PAM accordera la priorité à l'intégration du savoir-faire du secteur privé et encouragera l'utilisation des technologies dans le cadre des initiatives axées sur la préparation aux situations d'urgence et sur les interventions en cas de crise, en se concentrant sur les dispositifs innovants permettant l'acheminement jusqu'au dernier kilomètre, sur les systèmes de communication d'urgence en temps réel et sur la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Il adaptera spécifiquement aux besoins gouvernementaux des

dispositifs techniques tels que la plateforme d'échange d'informations du module de la logistique, et apportera ainsi son appui à l'analyse de données, aux échanges d'informations et à la coordination. Le PAM agira en partenariat avec le Ministère de la famille et des services sociaux aux fins du perfectionnement de la gestion des entrepôts et des systèmes de distribution des donations en nature. Il œuvrera aux côtés de la Présidence de la gestion des catastrophes et des situations d'urgence en vue d'améliorer la coordination et la communication dans les situations d'urgence futures, en faisant la synthèse des structures et protocoles de coordination nationaux et du Comité permanent interorganisations, en procédant à des simulations multipartites pour recenser les lacunes, en testant les systèmes d'intervention et en améliorant la contribution du secteur privé local aux fonctions et aux cadres de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.

50. Pour renforcer l'état de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence aux niveaux national et régional, le PAM œuvrera aux côtés du Gouvernement et du Croissant-Rouge turc à la mobilisation d'investissements en faveur de la préparation stratégique dans les domaines où le PAM possède des atouts propres, notamment la logistique et les chaînes d'approvisionnement en situation d'urgence, et il exploitera le savoir-faire des entreprises du secteur privé turc pour mettre au point des solutions innovantes visant à améliorer l'efficacité des interventions humanitaires. Grâce à ces divers efforts, le PAM développera son partenariat avec le Croissant-Rouge turc pour rendre opérationnel un pôle humanitaire conjoint à Mersin, afin de permettre d'expédier rapidement des stocks de vivres achetés en Türkiye vers le site des opérations menées dans le cadre d'interventions en cas de crise aux niveaux régional et mondial, ce qui renforcera les capacités du pays en matière d'interventions humanitaires à l'échelle nationale ou internationale. En faisant fond sur le succès obtenu par le PAM dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire et de l'initiative "Céréales en provenance d'Ukraine", le PAM mettra en œuvre des approches originales avec le Ministère de l'agriculture et de la foresterie pour atténuer toutes perturbations éventuelles de l'approvisionnement et faire face aux épisodes d'augmentation massive de la demande. Le PAM collaborera en outre avec les administrations locales et les municipalités afin de renforcer l'état de préparation aux situations d'urgence des cantines distribuant des repas chauds, l'accent étant mis sur la région de Marmara, qui est sujette aux séismes. Ces investissements devraient générer des capacités qui demeureront opérationnelles bien au-delà de la période de mise en œuvre du PSP, et favoriseront ainsi à la fois l'ancrage local et la transition du PAM vers d'autres modalités de présence à partir de juin 2028.
51. Au titre de l'activité 3, le PAM appuiera l'amélioration des programmes nationaux de protection sociale, en particulier le programme de repas scolaires administré par le Gouvernement. Il travaillera aux côtés du Ministère de l'éducation nationale pour convenir d'interventions prioritaires dans le cadre desquelles il pourra agir en complément de l'action menée sur le plan national, notamment grâce à l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, dans le but de réduire au minimum les coûts de transport; de produire des données factuelles et d'apporter un appui technique en vue de faciliter la transposition à plus grande échelle et le ciblage du programme national; et d'optimiser les menus et de mener des activités associées de communication visant à faire évoluer la société et les comportements dans l'optique de la suffisance nutritionnelle. Le PAM aidera le Gouvernement eu égard à la collaboration et à la sensibilisation intéressant la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire grâce à des ateliers et à des activités de mise en commun des connaissances. En collaboration avec le Ministère de la famille et des services sociaux et d'autres parties prenantes compétentes, il étudiera les possibilités d'œuvrer efficacement en faveur de la planification de la nutrition et de l'éducation à la nutrition, ainsi que d'améliorer la réactivité des programmes nationaux face aux chocs, l'accent étant mis sur l'offre d'une assistance équitable aux personnes déjà les plus exposées à des risques – c'est-à-dire les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les réfugiés – en cas de

situation d'urgence<sup>75</sup>. En outre, le PAM plaidera pour l'instauration d'un cadre structuré de contrôle de la sécurité alimentaire à l'appui de la collecte, de la mesure et du suivi systématiques des indicateurs relatifs à la sécurité alimentaire au niveau national. Cela permettrait de prendre en compte des considérations liées à la sécurité alimentaire fondées sur des données au stade de l'élaboration des politiques et des programmes.

52. Au titre de l'activité 4, le PAM continuera de fournir des services communs d'administration et de gestion des installations aux entités des Nations Unies présentes à Gaziantep, sur la base du recouvrement intégral des coûts, avec la souplesse nécessaire pour étendre son action à des services à la demande si nécessaire.

### ***Harmonisation avec les priorités nationales***

53. En concordance avec les priorités définies dans le plan national de développement s'agissant de répondre aux besoins des personnes qui se trouvent en situation de vulnérabilité avant, pendant et après les catastrophes, l'effet direct 2 du présent PSP contribue à la concrétisation des effets 3.1 et 1.1 du Plan-cadre de coopération.

## **5. Hiérarchisation des priorités et pérennisation**

### **Hiérarchisation des priorités**

54. Compte tenu de la contraction des financements à l'échelle mondiale, le bureau du PAM en Türkiye s'attachera en priorité à faire évoluer son modèle opérationnel vers un modèle qui renforce la capacité d'intervention humanitaire collective, l'efficacité et la portée de l'action menée dans la région et au-delà, en tirant parti de la situation géographique stratégique et des infrastructures de pointe du pays. Cette démarche permettra de réduire la dépendance vis-à-vis des collectes classiques de fonds destinés aux interventions humanitaires en mettant l'accent sur les capacités ancrées au niveau national, la diversification des partenariats et l'efficacité opérationnelle. Sur le plan opérationnel, le bureau de pays allouera en priorité ses ressources de manière à maintenir l'assistance destinée aux réfugiés les plus vulnérables et aux autres personnes touchées par des crises.
55. Les ressources financières allouées à l'assistance prêtée aux réfugiés par le PAM augmentent chaque année, ce qui correspond aux pratiques du financement de l'aide humanitaire. Les ressources allouées à ce portefeuille sont stables, mais si les contributions venaient à diminuer, le PAM envisagerait en premier lieu de rediriger les ressources non préaffectées vers l'appui aux réfugiés au titre de l'effet direct 1. Sachant que le PAM cible déjà les réfugiés les plus exposés aux risques, s'il devenait nécessaire de procéder à une hiérarchisation plus stricte des priorités<sup>76</sup>, les montants des transferts de type monétaire pourraient être revus à la baisse en dernier recours. L'impossibilité de maintenir l'appui prévu au titre de l'effet direct 1 se traduirait par un risque d'aggravation de l'insécurité alimentaire parmi les ménages de réfugiés et serait susceptible de remettre en question la cohésion sociale et certains partenariats.

---

<sup>75</sup> Les possibilités offertes de renforcer la réactivité des programmes nationaux face aux chocs incluent des activités axées sur le ciblage d'urgence et sur les rations prêtes à emporter afin de prévenir l'abandon scolaire pendant les crises.

<sup>76</sup> On trouvera le plan détaillé de hiérarchisation des priorités pour le présent PSP sur le [portail de données sur les PSP](#).

## Stratégies de pérennisation et de transition

56. Le présent PSP a été conçu comme un plan de transition sur deux ans durant l'exécution duquel le PAM continuera de réduire progressivement la portée de ses activités tout en mettant en place les dispositions opérationnelles et juridiques ainsi que les accords de partenariat requis dans le cadre d'un modèle différent de présence en Türkiye. Le transfert de tout soutien résiduel aux réfugiés vers les systèmes et partenaires nationaux s'effectuera selon des étapes et des critères clairement définis. Cette transition sera guidée par la politique du PAM en matière d'ancrage local (2025), l'accent étant mis sur des solutions dont les instances nationales ont la maîtrise et assurent la conduite, et sur la prise en compte des connaissances et des capacités des partenaires locaux et nationaux.
57. Au cours de la première année de mise en œuvre du PSP, l'une des étapes clés de la transition consistera à établir une feuille de route commune, en concertation avec les homologues des pouvoirs publics, dans laquelle seront définis les mesures, les rôles et le calendrier associés au retrait du PAM du dispositif d'assistance aux réfugiés en Türkiye. Cette feuille de route fixera les critères pour le retrait progressif des programmes gérés par le PAM, notamment les critères opérationnels liés à la diminution du nombre de ses bénéficiaires, les critères financiers tenant compte de la réduction du rôle de l'organisation dans l'exécution, et les critères liés à la capacité d'évaluation de l'état de préparation des partenaires à maintenir l'assistance aux réfugiés les plus exposés aux risques. L'un des aspects transversaux fondamentaux du retrait responsable du PAM consistera à veiller à ce que le pays continue d'adopter des approches fondées sur des données factuelles et centrées sur les personnes en matière de ciblage, des valeurs de transfert et de communication visant à faire évoluer la société et les comportements dans les programmes d'assistance aux réfugiés, une fois que le PSP aura pris fin.
58. De 2016 à 2020, la collaboration du PAM avec les institutions et le renforcement de leurs capacités ont rendu possible le transfert de la responsabilité du programme de filet de protection sociale d'urgence: la poursuite effective de sa mise en œuvre par les partenaires nationaux représente un accomplissement de taille pour en assurer la durabilité<sup>77</sup>. Partant, les activités qui seront menées dans le cadre du présent PSP coïncideront avec les priorités des partenaires gouvernementaux; lorsque cela a été possible, elles ont d'ailleurs été élaborées conjointement avec eux. Le PAM a également décidé de mettre délibérément l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles tout au long de l'exécution du PSP, ce qui facilitera le transfert de connaissances, d'outils et de données factuelles aux partenaires locaux tout en renforçant la prise en main des activités par les instances nationales de telle manière que les effets directs non seulement soient atteints, mais s'inscrivent en outre dans la durée.
59. Il est important de noter que le PAM intensifiera sa collaboration avec le secteur privé et promouvra les partenariats public-privé, en tant que tremplins vers le renforcement de l'ancrage local des systèmes de préparation et d'intervention en cas d'urgence. En tirant parti des innovations, du financement et de l'infrastructure logistique du secteur privé, le PAM contribuera à la création conjointe de dispositifs locaux, et pourra ainsi se retirer progressivement à mesure que les capacités du secteur privé deviendront plus solidement intégrées dans les activités liées à la préparation et à l'intervention en cas de crise menées au niveau national. La résilience intérieure de la Türkiye s'en trouvera renforcée et, conformément à l'intention qui est celle du PAM d'ancrer localement la mise en œuvre en parallèle avec la prise en main des activités et l'innovation au niveau local, l'état de préparation et les capacités d'intervention de la Türkiye feront de ce pays un acteur humanitaire régional. La collaboration stratégique et mutuellement bénéfique entre le PAM

---

<sup>77</sup>"Rapport succinct de l'évaluation des plans stratégiques du PAM pour la République de Türkiye (2018-2025)" (WFP/EB.2/2025/6-C/9).

et les secteurs public et privé turcs dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas de crise devrait se poursuivre après la fin de la période d'exécution du PSP, ce qui permettra de renforcer la capacité d'intervention humanitaire collective, l'efficacité et la portée de l'action menée dans la région et au-delà, à mesure que le PAM se repositionnera en Türkiye via un pôle alimentaire stratégique.

60. Le modèle de pôle alimentaire stratégique permettra au PAM de maintenir une présence réduite, économiquement rationnelle et axée sur le renforcement de la chaîne d'approvisionnement locale et des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise dans toute la région, sur la consolidation de l'implantation de la chaîne d'approvisionnement régionale du PAM et sur l'investissement dans la diplomatie humanitaire afin de faire progresser la sécurité alimentaire mondiale. Il devrait permettre au PAM et au système humanitaire en général d'intervenir à plus grande échelle et plus vite, en réduisant les doublons, en favorisant les synergies dans toute la région et en réaffectant les économies réalisées aux opérations de première ligne, en particulier dans les situations où l'intervention doit absolument être rapide et où les contraintes financières exigent que l'on adopte des approches innovantes et rationalisées.

En mode révision

## ANNEXE I

APERÇU DE LA LIGNE DE VISÉE DU PLAN STRATÉGIQUE POUR LA TÜRKİYE (2026--2028)		
Objectif	Élimination de la faim	
Domaine d'action privilégié	INTERVENTION FACE À UNE CRISE	RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE
<b>Effet direct du PSP</b>	<b>Effet direct 1 du PSP:</b> Les réfugiés et les autres personnes touchées par une crise ciblés en Türkiye peuvent satisfaire leurs besoins élémentaires, notamment accéder à une alimentation nutritive, tout au long de l'année.	<b>Effet direct 2 du PSP:</b> D'ici à 2028, des partenariats stratégiques renforcés sont mis à profit pour faciliter la fourniture d'un appui efficace aux personnes touchées par une crise ou exposées à des risques, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Türkiye, et leur permettre de satisfaire leurs besoins élémentaires et de renforcer leur résilience.
<b>Activité</b>	<b>Activité 1:</b> Fournir une assistance alimentaire et non alimentaire aux personnes touchées par une crise, y compris les réfugiés vivant dans des camps ou qui sont en situation de transition.	<p><b>Activité 2:</b> Intensifier les partenariats et la collaboration avec les parties prenantes, notamment le Gouvernement, le secteur privé et les communautés, pour se préparer aux situations d'urgence et aux chocs et y faire face efficacement ainsi que pour renforcer la résilience à cet égard, tant à l'intérieur de la Türkiye qu'à l'extérieur.</p> <p><b>Activité 3:</b> Fournir une assistance technique et un appui au Gouvernement turc aux fins du renforcement de la protection sociale, notamment grâce à l'alimentation scolaire, et mettre à disposition des compétences spécialisées à l'échelle mondiale.</p> <p><b>Activité 4:</b> Fournir des services à la demande aux acteurs de l'aide humanitaire et du développement, notamment des services communs aux entités des Nations Unies.</p>

## ANNEXE II

### Suivi, évaluation, données factuelles et gestion des risques

#### Modalités de suivi, d'évaluation et de production de données factuelles

1. Le PAM instaurera un cadre intégré de suivi, d'évaluation, de respect de l'obligation de rendre compte et d'apprentissage pour qu'il soit rendu compte de l'action menée, que l'impact en soit mesuré et que les décisions relatives à l'ensemble de ses interventions en Türkiye au fil des deux prochaines années soient prises sur la base de données factuelles. Ces activités seront menées conformément aux normes mondiales et aux meilleures pratiques du PAM, dans un souci de cohérence, d'efficacité et d'adaptabilité. La collecte de données se fera dans le respect des dispositions de la loi relative à la protection des données personnelles en vigueur en Türkiye et toutes les données seront ventilées par sexe, par âge et par handicap.
2. Pour venir en aide aux personnes touchées par une crise, le PAM aura recours à un système de suivi rigoureux du ciblage, de la prestation de l'assistance, des tendances en matière de sécurité alimentaire et de la vulnérabilité des ménages. Des enquêtes régulières de suivi post-distribution, d'autres évaluations (comme l'analyse du contexte), ainsi que des rapports établis au moyen des mécanismes communautaires de remontée de l'information, seront utilisés pour déterminer l'efficacité des programmes et l'expérience qu'en auront tiré les bénéficiaires dans une situation en évolution constante, tout comme le seront des données qualitatives issues de discussions de groupes thématiques et d'entretiens avec des informateurs clés. Le PAM procédera également au suivi des prix du marché pour évaluer le pouvoir d'achat et apporter des ajustements aux programmes le cas échéant.
3. S'agissant du renforcement des capacités institutionnelles, le PAM procédera à des évaluations des besoins en matière de capacités ainsi qu'à des évaluations de processus pour mesurer les progrès accomplis. Il déterminera également le degré d'efficacité des initiatives de formation, d'élaboration de politiques et d'appui technique grâce à des mécanismes de remontée de l'information structurés, à la consultation des parties prenantes et au suivi des résultats obtenus, afin d'améliorer le programme national de repas scolaires, dans le cadre de l'action menée au titre du renforcement des capacités techniques.
4. En conformité avec les critères en vigueur en interne, on procédera à une évaluation visant à déterminer le degré de pertinence, d'efficacité et d'efficacités des interventions du PAM et à rendre compte aux parties prenantes, mais aussi à obtenir des renseignements d'une importance cruciale pour procéder à des ajustements dans les programmes et envisager la planification future.
5. Les activités de suivi et d'évaluation s'appuieront principalement sur des spécialistes externes pour assurer le contrôle indépendant de la fourniture de l'assistance, des distributions et des remontées d'information des bénéficiaires, et évaluer l'efficacité et l'efficacité de l'exécution, notamment les progrès accomplis en matière d'effets directs relatifs à la sécurité alimentaire et de performance globale du programme. Cette approche du suivi par un tiers permettra de réduire les effectifs et de réaliser des économies tout en procédant à une vérification régulière, sur le terrain, dans les centres d'hébergement temporaires, sur les sites de transition vers les zones urbaines et dans les opérations frontalières.

6. Pour faciliter la prise de décisions sur la base de données factuelles, le PAM emploiera des outils de collecte de données en temps réel, des tableaux de bord interactifs et l'analyse géospatiale, le cas échéant. Les constatations issues du suivi, des évaluations et des analyses, notamment les analyses intégrées de la protection, de l'application du principe de responsabilité et de la prise en compte des risques de conflits, seront systématiquement examinées de sorte qu'elles puissent éclairer l'élaboration, l'exécution et l'adaptation des programmes. Dans la mesure du possible, les conclusions seront communiquées aux principales parties prenantes, notamment les interlocuteurs gouvernementaux, les donateurs et les partenaires, pour promouvoir la transparence.
7. En 2024, le PAM a instauré un nouveau mécanisme communautaire de remontée de l'information pour améliorer la réactivité du dispositif et son accessibilité pour les bénéficiaires. Il continuera d'améliorer ce mécanisme, notamment grâce à une automatisation accrue, pour que les bénéficiaires puissent communiquer efficacement et directement avec lui. Le PAM examinera les données recueillies grâce au mécanisme en question ainsi que celles issues des échanges avec les communautés, en les recoupant avec les constatations issues des évaluations et du suivi, afin d'éclairer la prise de décisions de nature opérationnelle et la mise en œuvre graduelle des programmes, de telle sorte que ceux-ci ne présentent aucun danger et que le PAM s'acquitte de la responsabilité qui est la sienne à l'égard des personnes touchées.

### **Mesures de gestion et d'atténuation des risques**

8. Tout au long de la mise en œuvre du PSP, le PAM assurera un suivi systématique des risques stratégiques, opérationnels, fiduciaires et financiers et en tiendra un registre détaillé, recensant les principales mesures d'atténuation prévues. Plusieurs risques de taille qui ne sont pas mentionnés ailleurs dans le présent PSP sont présentés ci-après.

### **Risques stratégiques**

9. *Non-concordance avec les priorités gouvernementales.* La non-concordance avec les priorités gouvernementales constitue un risque stratégique considérable pour le PSP. Si les priorités établies par le Gouvernement, s'agissant par exemple des politiques relatives aux réfugiés, évoluent au cours de la période d'exécution, cela pourrait avoir des répercussions sur la pertinence des interventions menées par le PAM. Ce dernier atténuera ce risque en se coordonnant de façon continue avec le Gouvernement et en faisant œuvre de sensibilisation auprès des principales parties prenantes.
10. *Difficultés de financement et non-concordance avec les priorités des donateurs.* La modification des priorités des donateurs pourrait se traduire par une mobilisation insuffisante de fonds, susceptible de donner lieu à une réduction de l'assistance prêtée. Pour atténuer ce risque, le PAM renforcera les partenariats existants et plaidera auprès des donateurs pour qu'ils consentent des financements pluriannuels souples. Pour diversifier les sources de financement, le PAM réfléchira à diverses stratégies de mobilisation de ressources innovantes et conjointes, en tirant parti des possibilités sans équivalent que présente le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui est celui de la Türkiye – notamment des initiatives stratégiques de cofinancement avec le gouvernement hôte et les partenariats avec le secteur privé.

11. *Tensions régionales.* Les tensions régionales et l'escalade potentielle des conflits au Moyen-Orient présentent un risque stratégique ayant des incidences directes pour la Türkiye, notamment la possibilité que des réfugiés affluent, d'où une pression accrue exercée sur les systèmes nationaux. Cela pourrait se répercuter sur les opérations du PAM du fait de l'accroissement des besoins humanitaires, ce qui imposerait de procéder rapidement à des ajustements opérationnels et à une réaffectation des ressources. Pour parer à ce risque, le PAM prévoira plusieurs hypothèses et élaborera des activités axées sur la préparation de manière à anticiper toute évolution éventuelle et à s'y adapter, ainsi qu'à maintenir une coordination étroite avec le Gouvernement et les partenaires internationaux.
12. *Exposition aux séismes.* Compte tenu de l'exposition élevée de la Türkiye aux risques sismiques, notamment dans des zones où sont présents le PAM et ses partenaires coopérants, les tremblements de terre constituent une menace notable pour la continuité des opérations. Pour atténuer ce risque, le PAM procédera à des évaluations périodiques des risques et assurera un suivi en continu, tiendra à jour un plan exhaustif de continuité des opérations et mobilisera ses solides systèmes de sauvegarde de données, qui sont répartis stratégiquement entre les bureaux, de manière à préserver l'intégrité des données et de favoriser un relèvement rapide en cas de perturbation.

### **Risques opérationnels**

13. *Exploitation et atteintes sexuelles.* En application de l'approche consistant à "ne pas nuire", le PAM atténuera les risques liés à la protection et à l'application du principe de responsabilité, notamment l'exposition au risque d'exploitation ou d'atteintes sexuelles. Il recensera régulièrement et atténuera tout risque susceptible de peser sur les populations touchées, renforcera les capacités de ses employés et du personnel de ses partenaires, mènera des activités de sensibilisation auprès des communautés touchées et mettra sur pied des systèmes internes de communication de l'information ainsi que des filières d'orientation à l'extérieur. Une approche tenant compte des risques de conflit sera adoptée, en particulier lorsqu'il faudra procéder à des ajustements opérationnels comme la détermination de nouveaux critères pour le ciblage et de nouvelles valeurs des transferts.

### **Risques fiduciaires**

14. *Fraude et détournement.* Le PAM a mis en place plusieurs mesures de détection et de prévention de la fraude et du détournement de ressources, à commencer par son mécanisme communautaire de remontée de l'information, il a renforcé les systèmes de gestion et de rapprochement des identités pour ce qui est des transferts de type monétaire, et il a défini des protocoles et des dispositifs de saisie des échelons supérieurs assortis de règles claires pour donner suite aux éventuels signaux d'alerte décelés à l'occasion du contrôle des transactions.

### **Risques financiers**

15. *Affaiblissement du pouvoir d'achat des bénéficiaires.* Toute détérioration de l'environnement économique ou hausse de l'inflation, touchant en particulier les produits alimentaires, sont susceptibles d'affaiblir le pouvoir d'achat des bénéficiaires, ce qui compromet l'utilité des transferts de type monétaire effectués par le PAM et l'aptitude des bénéficiaires à satisfaire leurs besoins essentiels. Le PAM atténuera de tels risques en suivant l'évolution des prix et des taux de change et œuvrera avec les parties prenantes compétentes pour garantir que la valeur des transferts est appropriée, autant que possible.

### **Garanties sociales et environnementales**

16. La Türkiye fait face à des problèmes environnementaux de taille qui sont dus à la croissance démographique, à l'urbanisation et à des modes de consommation non durables<sup>1</sup>. Pour éviter d'exacerber les pressions que ses programmes exercent sur l'environnement, le PAM passera en revue les activités prévues dans le cadre du présent PSP au prisme des risques environnementaux et sociaux, en employant pour ce faire son outil interne d'analyse des risques de ce type. Il s'emploiera aussi à atténuer autant que possible l'impact environnemental de ses opérations d'appui en accroissant l'efficacité énergétique, en dématérialisant les procédures, en réduisant les émissions produites par les voyages aériens et en procédant à la gestion des déchets dans ses installations. Les fournisseurs et prestataires du PAM seront eux-mêmes contraints d'adhérer aux normes environnementales, telles que la norme ISO 14000. Le PAM réfléchira à l'adoption d'un système de gestion environnementale au cours de la mise en œuvre du PSP.

---

<sup>1</sup> Organisation des Nations Unies. 2024. *United Nations Country Analysis Türkiye 2026–2030* (document non publié).

## ANNEXE III

**Budget du portefeuille de pays établi compte tenu des besoins et ventilation des coûts par effet direct du plan stratégique de pays (en dollars)**

<b>TABLEAU 1: BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS ÉTABLI COMPTE TENU DES BESOINS (en dollars)</b>					
<b>Effet direct du PSP</b>	<b>Activité</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>Total</b>
1	1	6 155 298	13 188 315	6 666 655	<b>26 010 269</b>
2	2	3 619 790	5 519 807	3 367 778	<b>12 507 375</b>
	3	250 942	337 106	313 492	<b>901 540</b>
	4	213 631	487 409	214 573	<b>915 612</b>
<b>Total</b>		<b>10 239 661</b>	<b>19 532 637</b>	<b>10 562 498</b>	<b>40 334 796</b>

<b>TABLEAU 2: VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars)</b>			
	<b>Effet direct stratégique 1 du PAM</b>	<b>Effet direct stratégique 3 du PAM</b>	<b>Total</b>
	<b>Effet direct 1 du PSP</b>	<b>Effet direct 2 du PSP</b>	
<b>Domaine d'action privilégié</b>	<b>Intervention face à une crise</b>	<b>Renforcement de la résilience</b>	
Transferts	17 158 022	10 020 226	<b>27 178 247</b>
Mise en œuvre	4 263 561	1 827 253	<b>6 090 815</b>
Coûts d'appui directs	3 001 204	1 658 665	<b>4 659 869</b>
<b>Total partiel</b>	<b>24 422 787</b>	<b>13 506 143</b>	<b>37 928 931</b>
Coûts d'appui indirects	1 587 481	818 385	<b>2 405 866</b>
<b>Total</b>	<b>26 010 269</b>	<b>14 324 528</b>	<b>40 334 796</b>

**ANNEXE IV**

<b>TABLEAU 3: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ANNÉE</b>				
	<b>2026 (6 mois)</b>	<b>2027 (12 mois)</b>	<b>2028 (6 mois)</b>	<b>Total</b>
Total ( <i>hors chevauchement</i> )	166 450	326 600	134 200	602 950

En mode révision

## ANNEXE V

RATION ALIMENTAIRE ( <i>grammes/personne/jour</i> ) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ( <i>dollars/personne/jour</i> ), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ					
Effet direct 1 du PSP					
Activité 1					
Type de bénéficiaires	Réfugiés (centres d'hébergement temporaire)	Réfugiés (transition vers les zones urbaines)	Réfugiés (en transition vers la Syrie)	Réfugiés (en transition vers la Syrie)	Personnes touchées par une crise
Modalité	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Bons-produits	En nature	Bons-produits
Total kcal/jour*	1 365	1 323	2 206	1 070	À déterminer (en cas de situation d'urgence)
Prêt à consommer	Non	Non	Oui	Oui	
% kcal d'origine protéique			11	14	
Transferts de type monétaire ( <i>dollars/personne/jour</i> )	0,436	0,509			0,667
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360	1	6	30

\* Pour les transferts de type monétaire, la couverture de l'assistance sous forme de kilocalories représente le pourcentage de la valeur des transferts correspondant à la portion de produits alimentaires constitutive du panier de dépenses minimum. La valeur actuelle des transferts est fixée par le Gouvernement de manière à correspondre autant que possible aux montants versés au titre du filet de protection sociale qui constitue le dispositif d'assistance gouvernemental.

## ANNEXE VI

### Liens vers les ressources techniques et connexes

De plus amples renseignements relatifs aux opérations et aux budgets peuvent être consultés sur le [portail de données sur les PSP](#)<sup>1</sup>.

Des informations détaillées concernant notamment les éléments ci-après y seront communiquées pour toute la durée du PSP et mises à jour chaque année:

- a) les modalités de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;
- b) une vue d'ensemble des bénéficiaires, ventilés par groupe d'âge, par sexe et par statut de résidence, ainsi que des données sur les bénéficiaires ventilées par groupe de bénéficiaires, par sexe et par modalité de transfert pour chaque effet direct du PSP et chaque activité;
- c) les distributions de rations alimentaires et les transferts prévus dans le cadre de chaque effet direct du PSP et de chaque activité;
- d) la ventilation des transferts par modalité;
- e) des informations quantitatives pour chaque effet direct du PSP et chaque activité, avec indication de la valeur en dollars É.-U. ainsi que du volume en tonnes le cas échéant;
- f) un plan de hiérarchisation des priorités faisant état des ajustements apportés aux plans d'exécution en fonction des perspectives de financement.

---

<sup>1</sup> Conformément à la [politique en matière de plans stratégiques de pays](#) (2016).

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

3RP	plan régional pour les réfugiés et la résilience
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays

En mode révision